



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 300 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 350 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

Retrouvez-nous sur :



Communiqué de Presse

Rodez, vendredi 2 octobre 2026

L'agriculture brûle, le satellite regarde ailleurs !

Les canicules successives et la sécheresse de 2026 ont durement frappé toutes les productions agricoles. Dans les élevages, la pousse de l'herbe est faible depuis la fin du printemps et les stocks destinés à l'hiver ont été entamés dès le début de l'été. Sans rattrapage possible à l'automne du fait de l'absence de précipitations, de nombreux éleveurs devront acheter jusqu'à 50 % des fourrages nécessaires pour nourrir leurs troupeaux. Le maintien des cheptels est directement menacé.

Une prairie ne s'évalue pas uniquement depuis l'espace. Quand le satellite sous-estime les dégâts, l'État et les assureurs doivent regarder la réalité du terrain.

C'est dans ce contexte que les éleveurs ont attendu avec impatience les annonces de Madame la Ministre et de son plan CASI... Malheureusement, la déception a été à la hauteur de leurs attentes... notamment concernant les taux de perte retenus pour déclencher les indemnisations de solidarité nationale (ISN).

En effet, le système d'évaluation des pertes sur prairies, l'Indice satellite de Pousse des Prairies (IPP), est dysfonctionnel. Les éleveurs soulignent depuis des mois, et même des années, les problématiques de reconnaissance des pertes climatiques sur prairies mesurées par l'indice, dont la diffusion reste tardive et partielle.

Aucune information n'est encore disponible concernant son évolution. Quand bien même cela fait plusieurs années que le satellite est atteint de daltonisme et confond la couleur verte et jaune de l'herbe. À ce jour, aucune annonce n'a été faite concernant le déploiement d'enquêtes départementales visant à estimer la réalité des pertes.

De même, l'Observatoire National de la Pousse de l'herbe, dont les fermes sont réparties partout en France, afin de suivre les données de terrain, n'est pas valorisé ! Ses résultats ne sont pas communiqués, et nous n'avons aucune information quant à son utilisation pour (enfin) améliorer l'indice... alors que c'était l'un des objectifs dès sa mise en place !

Les procédures administratives sont lourdes, inopérantes et opaques, et rien ne semble être fait pour avoir, enfin, un dispositif qui sache estimer, de façon juste, les pertes sur prairies ! Les éleveurs ne peuvent pas être oubliés, encore une fois, dans la gestion de cette nouvelle crise climatique !

Le système est défaillant, les assureurs doivent le dénoncer !

L'État et les assureurs disposent déjà d'estimations des pertes calculées par l'indice satellitaire. Les éleveurs n'y ont accès que partiellement ! Il est inadmissible que ces estimations ne soient pas publiques ! Chaque éleveur doit pouvoir connaître l'estimation retenue en temps réel pour sa commune et la comparer à la situation réellement observée sur son exploitation. Ce n'est qu'avec cette transparence que les éleveurs pourront savoir si les données satellites reflètent vraiment la réalité des pertes subies par les éleveurs.

Sans ces informations, aucune contestation sérieuse n'est possible. La transparence ne peut pas intervenir une fois les décisions d'indemnisation prises : elle doit être garantie dès maintenant.

NOS DEMANDES :

- Une totale transparence du système d'évaluation des pertes ;
- Les assureurs doivent dénoncer le système défaillant ;
- La publication immédiate, commune par commune, des taux de perte estimés par l'indice satellitaire ;
- Le déclenchement d'enquêtes de terrain officielles sous l'autorité des préfets et complétées par les données de l'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe ;
- L'indemnisation des éleveurs sur la base des pertes identifiées sur le terrain ;
- Le rétablissement par décret, pour les non-assurés, un taux de prise en charge sur prairies de 45 % des pertes au-delà du seuil de déclenchement, comme en 2023.

La FDSEA et les JA Aveyron organisent avant le Sommet de l'Élevage des actions de bâchage dans le département pour exprimer ces demandes et afin de dénoncer le système d'évaluation des pertes et demander aux assureurs de le dénoncer à leur tour.

Contacts presse :

Marie-Amélie Viargues, présidente de la FDSEA de l'Aveyron : 06 78 46 45 06

Clémence Bernié, présidente des JA Aveyron : 06 83 69 24 38

Benoit Fagegaltier, vice-président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 81 93 43 28

Nathalie Puech, chargée de communication de la FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86